



L'avenir du bio en Wallonie

Mardi dernier, l'Union Nationale des Agrobiologistes Belges (UNAB) tenait son assemblée générale annuelle, l'occasion pour elle d'inviter le Ministre de l'Agriculture, Carlo Di Antonio, à venir s'exprimer sur l'avenir du bio en Wallonie devant une assemblée élargie pour l'occasion. Recherche scientifique, encadrement, soutiens financiers mais surtout, place du bio dans le paysage agricole wallon, tant de points abordés qui font ou feront partie du Plan stratégique bio ou du futur Code wallon de l'agriculture et de l'horticulture.

ISABELLE JAUMOTTE



Retenu au Conseil de l'UE sur la future PAC, le son exposé par quelques chiffres illustrant l'importance du secteur bio en Wallonie. Ainsi, fin 2012, la Région comptait 1090 producteurs biologiques représentant 7% de la superficie agricole utile régionale. Le secteur poursuit ainsi une pro-

gression constante avec une croissance de 10 %. Au niveau régional, le secteur bio va prochainement être doté d'un plan stratégique wallon. Déjà adopté en première lecture, ce plan reprend une trentaine d'actions pour un budget total de 1,855 millions d'euros, soit une augmentation de 1,330 millions d'euros principalement dévolus à la recherche scientifique. Ce plan est actuellement en cours de finalisation auprès du bureau d'études COMASE et devrait être adopté définitivement dans un mois.

Ce plan stratégique, de même que le plan «protéines» qui est en préparation, sera intégré dans le futur Code wallon de l'agriculture et de l'horticulture.

C'est justement ce futur Code qui a été détaillé par Philippe Carré. Ce dernier a ainsi expliqué la réorganisation des structures prévue ainsi que la volonté du Ministre de mettre les agriculteurs au centre des décisions en matière de politique agricole notamment, par la création d'un Conseil des producteurs.

Ce Conseil sera organisé en plusieurs chambres dont l'agriculture traditionnelle et l'agriculture biologique et sera amené à remettre ses demandes et avis au Comité Stratégique Agriculture qui pourra élaborer des plans opérationnels thématiques. Les plans opérationnels qui seront mis en œuvre tiendront compte des spécificités de l'agriculture biologique mais aussi de l'agriculture traditionnelle. Ainsi, pour ce qui est de la promotion, le Ministre souhaite qu'il y ait du bio dans toutes les actions de promotion. Pour ce qui est de l'encadrement, une «cellule» bio va être créée en reprenant les structures existantes. Cette cellule appuiera également les agriculteurs du Comité des producteurs. Ce Code, même s'il promet les circuits courts, ne prévoit pas un repli sur le marché wallon mais encourage à un recentrage des activités de transformation sur notre territoire.

Enfin, le représentant du Ministre a annoncé la mise en place prochaine d'une centrale de marchés qui devrait permettre aux collectivités publiques d'accéder plus facilement aux produits wallons.

nécessité d'une interaction constante et permanente avec les acteurs du terrain et sur la validation des résultats par les agriculteurs.

Jean-Pierre Destain cite quelques thématiques sur lesquelles des recherches seraient utiles et pertinentes comme la gestion des inter-cultures, l'autonomie protéiques, des essais variétaux dans les céréales, la résistance des pommes de terre au mildiou ou encore des études sur les qualités techniques des produits agricoles pour la transformation.

Il termine son intervention en précisant que le CRA-W possède déjà un verger bio de 4 ha, des pâtures en conversion sur le site de Libramont avec des bovins mixtes et qu'une dizaine d'hectares vont passer en bio pour développer des céréales et autres cultures.

Dans le débat qui suivit, les interrogations portaient essentiellement sur l'organisation du secteur et la représentativité du secteur bio mais aussi sur la manière dont le CRA-W allait mener ses recherches. Pour ce qui est de la réorganisation des structures envisagée par le Ministre, Philippe Carré a tenté de rassurer les agriculteurs bio en leur rappelant qu'ils bénéficieront toujours du soutien et de l'encadrement de la «cellule» bio qui sera créée mais aussi qu'ils pourront agir via les autres filières selon leur secteur d'activité. Il a également précisé que le secteur bio pouvait très bien s'organiser en interprofession pour défendre ses positions.

Au niveau de la recherche, plusieurs participants ont fait part de leurs inquiétudes sur la méthodologie qui sera appliquée et sur les objectifs. Ces derniers ont ainsi rappelé qu'en agriculture biologique, l'essentiel n'est pas de savoir avec quel produit il faut traiter mais bien comment travailler-t-on, avec quelles espèces, en suivant quelles rotations pour ne pas développer une maladie ou pour empêcher une infestation d'un parasite quelconque.

Quelques autres sujets ont été abordés en marge tels que la suppression des mesures agro-environnementales dans un contexte de verdissement de la PAC, l'accès à la terre et plus particulièrement le problème de la spéculation foncière



NUTRISOL

ALGUES MARINES, PRÉMIERS OLIGOS (SELENIUM, CUIVRE, ZINC, COBALT) ET EXTRAITS DE PLANTES

Mode et dose d'emploi:
complément minéral à épandre sur prairie à raison de 100 kg/ha

Intérêt du produit:

- réduit fortement les carences en oligoéléments des terres par l'apport optimum de Cuivre, Zinc, Sélénium et Cobalt
- le noyau de plantes active la flore microbienne pour une meilleure minéralisation de la matière organique dans le sol
- augmentation de l'appétence de l'herbe
- entretien du PH

99988394 1113 sle



Bureaux et
magasins
FERMES
le vendredi
29 mars 2013

Une équipe de nutritionnistes à votre service	
Nicolas LEROY	+32 (0)478/54.65.24
Damien GREGOIRE	+32 (0)473/52.33.96
Mathieu DECOSTER	+32 (0)498/97.97.60
Mathieu BINET	+32 (0)497/28.52.94
Romain DEBUYL	+32 (0)497/55.35.06

ETs. P. LAIOUX s.a. - Zone Industrielle de Sclayn Anton - B-5300 ANDENNE
tel. +32 (0)85 84 60 36 - fax. +32 (0)85 84 91 09 - nutrition@skynet.be - www.nutrition.be

Jean-Pierre Destain, Philippe Carré et Dominique Jacques, Président de l'UNAB



Jean-Pierre Destain, Directeur ff. du CRA-W, prend le relais pour exposer les ambitions du Ministre en ce qui concerne la recherche biologique. Le plan stratégique prévoit plusieurs actions en matière de recherche dont: la réalisation d'un inventaire des compétences mais également des études scientifiques existantes; la prise en compte des besoins et attentes des producteurs; la promotion de l'innovation par la réalisation d'expérimentations et d'essais démonstratifs ou encore, l'intégration de la recherche wallonne dans l'espace européen. Il annonce que le CRA-W va organiser prochainement une rencontre avec tous les producteurs pour identifier les sujets de recherche. Il insiste fortement sur la

ou encore la possibilité de continuer à pouvoir retourner les prairies permanentes.

Aux termes de ce débat, les participants ont été conviés à partager un repas bio et ont poursuivi leurs réflexions sur l'importance d'une Union Professionnelle forte et représentative.